Pour la diversité, pour les droits de l'Homme, contre les discriminations

Participez à la campagne 2006-2007 tous différents tous égaux

www.tousdifferentstousegaux.fr

AVEC LA PARTICIPATION DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU LOGEMENT, DU MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION SOCIALE ET À LA PARITÉ, DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE.

tous différents
tous égaux

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« tous différents, tous égaux »

Dossier technique

- Fiche technique de la campagne
- Charte française de la campagne
- Fiche technique communication
- Fiche technique labellisation
  - Déclaration d'adoption de la charte
  - Fiche de présentation du projet
  - Accord de labellisation
  - Les outils de communication de la campagne
- Composition du comité national de campagne (CNC)
- Liste des correspondants régionaux des directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« Tous différents, tous égaux »

tous différents
tous égaux

Fiche technique

Le Conseil de l'Europe lance de juin 2006 à septembre 2007, une campagne intitulée "campagne européenne pour la diversité, les droits de l'Homme et la participation « Tous différents, tous égaux »". Cette orientation a été décidée par les 48 Chefs d'Etats et de Gouvernement Européens. Son objectif est de créer les conditions d'une participation des jeunes à la construction d'une société démocratique fondée sur la diversité et l'inclusion.

Trois axes majeurs ont été retenus :

- lutte contre les discriminations,
- dialogue interculturel,
- participation.

Les partenaires :

- Conseil de l'Europe,
- 46 Etats membres du Conseil de l'Europe et 2 Etats parties à la Convention culturelle
- Forum Européen de la Jeunesse et les organisations internationales de jeunesse
- Union Européenne
- Société civile (culture, sport…)

EN EUROPE

Deux structures de pilotage ont été mises en place :

- **Le Comité d'organisation européen** qui prend les décisions stratégiques et supervise le lancement de la campagne. Il est composé notamment du Conseil de l'Europe et de représentants du forum européen de la jeunesse.
- **Le Secrétariat** chargé de l'organisation, du développement et de l'évaluation de la campagne, de la stratégie de communication et des activités au niveau européen.
  Il soutient les comités nationaux de campagne dans le développement des campagnes nationales.
  Il est composé des agents du Conseil de l'Europe (direction de la jeunesse et des sports).

Calendrier :

- Phase préparatoire : novembre 2005-juin 2006
- Lancement : 29 juin 2006
- Déroulement : juin 2006-septembre 2007
- Clôture : septembre 2007
- Evaluation : septembre à décembre 2007

Activités de la campagne européenne :

- Evènements thématiques et culturels (colloques, conférences, séminaires, festivals, activités sportives et culturelles, etc.)
- Stages de formation
- Recueil d'informations et de données
- Sensibilisation / Communication

Evénements thématiques européens

- Lancement
- Conférence de Saint-Pétersbourg, Russie
- 3 colloques sur les thèmes de la campagne : diversité, dialogue interculturel & interreligieux, participation
- Festival Jeunesse (clôture)
- Conférence d'évaluation

DANS CHAQUE PAYS PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE :

Dans chaque pays partenaires de la campagne, une structure de pilotage est mise en place, le Comité National de Campagne (CNC). Il a pour mission le développement et l'implantation du programme national de campagne en coopération avec le Conseil de l'Europe : définition des orientations, mobilisation des réseaux, planification et coordination des actions nationales, coopération avec les autres CNC et le Comité d'Organisation Européen.

EN FRANCE :

En France, le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (direction de la jeunesse et de l'éducation populaire) est chargé de la mise en œuvre de la campagne et de la constitution du Comité National de Campagne (CNC) français. Celui-ci a été installé le 6 juillet 2006. Il est composé des jeunes, des responsables associatifs, des partenaires publics, des représentants de collectivités et d'élus.

Le CNC sera chargé de piloter et de suivre la campagne au niveau national et de valider les actions qui se dérouleront tant au niveau national que régional, départemental ou local.

Organisation au niveau national :

- Mobilisation des services déconcentrés par la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire qui assurera une part de financement des événements nationaux et des supports de communication
- Remontée et collecte des projets labellisés localement, mise en ligne sur le site internet français dédié puis sur le site européen www.alldifferent-allequal.info

Organisation au niveau régional, départemental et local :

Désignation d'un représentant régional de campagne au sein des directions régionales de la jeunesse et des sports chargé :

- d'assurer le relais au niveau régional, départemental et local,
- de promouvoir la campagne en mobilisant le réseau local,
- d'apporter soutien, accompagnement et expertise aux porteurs de projets,
- de labelliser les projets respectueux des critères définis par le CNC.

Activités de la campagne française :

Evénement de lancement national de la campagne : organisation d'un colloque le 25 octobre 2006

- présentation et première diffusion de matériels de communication,
- information et sensibilisation des participants : interventions sur les thématiques de la campagne
- rencontres et échanges entre participants, correspondants régionaux, membres du CNC et personnalités

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« Tous différents, tous égaux »

Charte française
de la campagne « tous différents, tous égaux »
2006-2007

En 1995, cinquante ans après le fin de la seconde guerre mondiale, le Conseil de l'Europe lance une campagne européenne pour la jeunesse afin de renforcer la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance.

Plus de dix ans après, l'action continue…L'actualité démontre chaque jour la nécessité de la prolonger et de la développer. C'est ainsi que de fin juin 2006 à fin septembre 2007, le Conseil de l'Europe, en partenariat avec la Commission européenne et le Forum européen de la jeunesse, lance une nouvelle campagne pour la Diversité, les Droits de l'Homme, et la participation des jeunes.

Un Comité National de Campagne (CNC) est installé dans chacun des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe.

En France, le Comité National de Campagne, mis en place par le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, réunit des sensibilités diverses qui agissent quotidiennement pour défendre et promouvoir les valeurs universelles inscrites dans la Convention européenne des droits de l'Homme. Il est composé de représentants des jeunes, d'organisations de jeunesse et d'éducation populaire, d'institutions gouvernementales et publiques. Le CNC a pour mission de définir, d'organiser, de développer, et d'évaluer le programme national en liaison avec le Conseil de l'Europe

La présente charte est le fruit de la réflexion du Comité national de campagne.

Le socle de valeurs au cœur de la campagne :

la Diversité, est une condition de la vie sociale et culturelle et elle est, par définition, une composante essentielle de l'Europe. La promotion de la diversité culturelle constitue un pré requis pour surmonter la discrimination ; elle doit s'inscrire dans le quotidien et la proximité. La campagne soulignera l'importance du dialogue interculturel et inter religieux, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance.

La Convention européenne des Droits de l'Homme nous rassemble au sein de l'Europe. La campagne vise à développer la compréhension et la connaissance de ce texte de référence, mais aussi son appropriation pleine et entière par les acteurs de la scène européenne.

La participation des jeunes est la clé pour une citoyenneté active et une société pleinement démocratique. La campagne vise tout particulièrement à favoriser l'implication des jeunes. Elle entend ainsi combattre toutes les formes de discrimination et promouvoir le respect de diversité.

Les objectifs de la campagne :

- Créer un temps fort de mobilisation, de sensibilisation et de **participation active des jeunes** à la construction d'une société fondée sur le respect de la diversité et le dialogue interculturel.
- **Rendre visible** la multitude et la diversité des actions conduites en France, pour et par les jeunes, en matière de lutte contre les discriminations.
- **Reconnaître et valoriser** les structures et les actions les plus exemplaires.

La campagne est organisée autour de trois axes :

- **Un appel à projets** ouvert aux jeunes à tous les opérateurs travaillant dans le champ de la jeunesse.
- **Une campagne d'affichage** s'adressant prioritairement aux jeunes pour les inciter à participer activement à la campagne : soit en s'associant aux actions labellisés, soit en montant leur propre projets, soit en participant aux concours organisés spécifiquement à leur attention.
- **Un site internet** « www.tousdifferentstousegaux.fr », relais principal d'information et de promotion de la campagne et des projets labellisés.

Les conditions d'attribution du label « tous différents, tous égaux » :

Le label « tous différents, tous égaux » est attribué par les membres du CNC sous 2 conditions :

- Adoption à la charte de la campagne française
- Présentation d'un projet entrant explicitement dans le cadre de la campagne

1. Les projets soumis à labellisation doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes :

- La promotion de la diversité des expressions culturelles, en France et en Europe.
- Les droits de l'Homme (compréhension, connaissance, éducation).
- La lutte contre la violence, le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance.
- Le dialogue interculturel et inter-religieux.

2. Les actions doivent privilégier la participation active des enfants et des jeunes.

3. Toute latitude est laissée aux organisateurs dans le choix des activités et des supports dès lors qu'ils sont conformes aux valeurs et aux objectifs de la campagne.
Pour exemples : manifestation festive culturelle ou sportive, rencontre-débat, conférence, formation, création culturelle, action de solidarité de proximité ou internationale, conférence, outil pédagogique…

4. La campagne européenne ne cautionne pas les projets à visée commerciale, les projets à visée de propagande politique ou religieuse ainsi que tout projet présenté par une structure de nature non démocratique.

5. Pour les porteurs de projets l'attribution du label constitue une reconnaissance de la qualité de leur action et de leur adhésion aux valeurs de la campagne. Des critères permettront d'apprécier le respect des objectifs de la campagne : l'implication des jeunes, la dimension européenne, les suites envisagées.

Les membres du comité national de campagne :

- Association "J'aime ma banlieue"
- Association des paralysés de France (APF)
- Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ)
- Association ni putes, ni soumises (NPNS)
- Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
- Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF)
- Cités Unies France
- Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)
- Conseil national de la jeunesse (CNJ)
- Conseil national des missions locales (CNML)
- Conseil représentatif des associations noires (CRAN)
- EBLUL France (Comité français du Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues)
- Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD)
- GIP Editions et productions des radios associatives (EPRA)
- Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)
- Ligue Internationale contre le Racisme et l'antisémitisme (LICRA)
- Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement (direction de la population et des migrations)
- Ministère de la culture et de la communication (Délégation au développement et aux affaires internationales)
- Ministère de l'agriculture et de la pêche
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire
- Ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité (SDFE)
- Scouts musulmans de France
- SOS Homophobie
- Union française des étudiants juifs de France

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« Tous différents, tous égaux »

FICHE TECHNIQUE COMMUNICATION

I. PRESENTATION DE LA CAMPAGNE

1- Objectifs :

- Créer un temps fort de mobilisation, sensibilisation et de **participation active des jeunes** à la construction d'une société fondée sur le respect de la diversité et le dialogue interculturel.

- **Rendre visible** la multitude et la diversité des actions conduites en France, pour et par les jeunes, en matière de lutte pour la diversité culturelle, pour les droits de l'Homme et contre les discriminations.

- Reconnaître et **valoriser** les structures et les actions les plus exemplaires.

2- Organisation de la campagne :

La campagne française repose sur :

- Un appel à labellisation de projets ouvert aux jeunes et à tous les opérateurs travaillant dans le champs de la jeunesse. Ces projets labellisés pourront prendre la forme de rencontres, forums, débats, expositions thématiques, informations aux jeunes…, ou encore de rencontres culturelles, sportives…

- Une information par le biais d'une campagne d'affichage s'adressant aux jeunes afin de les sensibiliser aux thématiques « Tous différents, tous égaux » et les inciter à participer activement à la campagne : soit en s'associant aux actions labellisées, soit en montant leur propre projet, soit en participant aux trois concours organisés à leur attention (graphisme, photos, slam). Les affiches seront diffusées dans le Réseau Information Jeunesse, les réseaux associatifs, collectivités locales et administrations…

- Un site Internet dédié www.tousdifferentstousegaux.fr, relais principal de la campagne. Ce site comprendra une présentation de la campagne européenne et sa déclinaison française, la liste des projets labellisés et expliquera dans le détail les modalités de participation. l'agenda des projets sera également mis en ligne sur le site européen www.alldifferent-allequal.info.

- Deux événements nationaux en 2007 : un événement franco-allemand début 2007 et un événement de clôture (été 2007).

La Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire finalise le cahier des charges à l'attention de l'agence de communication qui sera chargée de la création de l'affiche et du site internet de la campagne.

II. LES OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

1. Utilisation du logo et du slogan « tous différents, tous égaux »

Le slogan « tous différents, tous égaux » et le logo symbolisent les objectifs, les buts, les actions, les messages, et les stratégies du Conseil de l'Europe et du Comité National de Campagne (CNC).

Le logo et le slogan seront utilisés pour toute la campagne de communication afin d'établir une identité visuelle à l'usage des membres du CNC, des opérateurs labellisés ainsi que pour les sponsors et partenaires pour montrer leur appui et leur participation dans la campagne.

De nombreuses personnes ou organisations, publiques ou privées doivent pouvoir s'impliquer dans la campagne européenne. Il est donc souhaitable que le slogan et le logo soient utilisés le plus largement possible dans le respect absolu des valeurs et des objectifs de la campagne .

Dans ce contexte d'utilisation étendue du logo et du slogan, les règles simples suivantes s'appliquent :

- Comme ils représentent l'identité de la campagne, le logo et le slogan doivent être utilisés comme ils ont été conçus et produits et comme présentés pour le téléchargement à partir du site www.tousdifferentstousegaux.fr
- Sa conception tous différents tous égaux ne peut pas être modifiée.

L'utilisation du logo et du slogan par des structures commerciales, industrielles ou en lien avec des marques de noms commerciaux est soumise à l'autorisation écrite du seul CNC**.**

Plusieurs formats de la bannière de la campagne seront mis à disposition des membres du CNC et des partenaires pour faciliter sur leurs sites internet respectifs l'identification de la campagne et le renvoi sur le site dédié.

2. Organisation du plan de diffusion

Le plan de communication de la campagne « tous différents, tous égaux » prévoit la réalisation d'outils de communication destinés aux membres du CNC et à leurs réseaux ainsi qu'aux projets labellisés : affiches, stickers, objets promotionnels (pins, bracelets…).

Le principe retenu est celui d'un envoi unique aux têtes de réseaux, à charge pour elles d'assurer la diffusion auprès de leurs structures locales. Par soucis de proximité et d'efficacité il serait souhaitable que les structures locales assurent la diffusion de ces supports aux projets labellisés par leur soin.

Afin d'élaborer le plan de diffusion des supports de communication merci de bien vouloir remplir l'annexe ci-jointe.

Pour toute information

Contact :
Sylvie TUMOINE
Chef de la mission de la coordination interministérielle
chargée de la communication de la campagne « tous différents, tous égaux »
Tel. 01 40 45 92 35
Fax. 01 40 45 92 92
Courriel : sylvie.tumoine@jeunesse-sports.gouv.fr

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« Tous différents, tous égaux »

ANNEXE

PLAN DE DIFFUSION

Merci de bien vouloir préciser les quantités globales, a minima, que vous jugez nécessaires pour votre structure et ainsi que la nature et le nombre de vos points de diffusion chargés de promouvoir la campagne « tous différents, tous égaux » et de transmettre aux projets labellisés les outils de communication et de promotion.

DRDJS : .....

Correspondant(e) « tous différents, tous égaux » :

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... Courriel : .....

	Affiches	Flyers	Stickers	Plaquettes info "Concours"	Badges
QUANTITE					

Merci de retourner cette fiche pour le 10 octobre dernier délai à :

Sylvie TUMOINE
Chef de la mission de la coordination interministérielle
Chargée de la communication de la campagne « tous différents, tous égaux »
sylvie.tumoine@jeunesse-sports.gouv.fr

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« Tous différents, tous égaux »

FICHE TECHNIQUE LABELLISATION

I. CONDITIONS OBLIGATOIRES

- Adoption à la charte de la campagne française
- Présentation d'un projet entrant explicitement dans le cadre de la campagne

II. MOTIFS D'EXCLUSION

- Projet à visée commerciale
- Projet à visée de propagande politique, religieuse ou sectaire
- Structure de nature non démocratique

III. STRUCTURES HABILITEES A DELIVRER LE LABEL

- Les membres du CNC et leurs réseaux décentralisés, pour les projets présentés par leur propre réseau.
- Les correspondants régionaux de campagne désignés au sein des directions régionales de la jeunesse et des sports pour les projets locaux présentés par des structures non membres du CNC
- Le comité national de campagne via Le site **« tousdifférentstousegaux.fr »,** pour les projets présentés par des structures nationales non membres du CNC. Courriel :contact@tousdifferentstousegaux.fr.

IV. PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE PORTEUR DE PROJET (de préférence par voie électronique)

- La déclaration d'adoption de la charte **(annexe 1)**
- La fiche de présentation du projet dûment remplie **(annexe 2)**

V. VALIDATION DE LA DEMANDE DE LABELLISATION (de préférence par voie électronique)

- Vérification de la conformité du projet aux valeurs et aux objectifs de la charte.
- Accord de labellisation confirmé par écrit au porteur de projet **(annexe 3)**, accompagné de la fiche d'information sur les outils de communication de la campagne **(annexe4)**.
- Envoi de la fiche projet à contact@tousdifferentstousegaux.fr pour mise en ligne sur le site internet de la campagne.

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« Tous différents, tous égaux »

Annexe 1

Déclaration d'adoption de la charte de la campagne « tous différents, tous égaux »

- Objet du courriel ou du courrier « Adoption de la charte Tous différents, tous égaux »

- Texte à rédiger sans aucune modification :

  "*Par la présente, je déclare avoir pris connaissance de la charte de la campagne française « Tous différents, tous égaux » et déclare adhérer à ses valeurs et à ses objectifs.*

  (Nom de l'organisation) *s'engage à respecter les critères de labellisation des projets ainsi que les régles d'utilisation des visuels adoptés par le Comité National de Campagne de la campagne européenne de Jeunesse «Tous différents, tous égaux», pour la Diversité, les Droits de l'Homme, la Participation.*"

- Date, nom, prénom, fonction, coordonnées complètes

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« tous différents, tous égaux »

Annexe 2

FICHE DE PRESENTATION DU PROJET

Remarque importante : les éléments d'information figurant sur cette fiche serviront pour la mise en ligne du projet sur le site internet **tousdifferentstousegaux.fr**. Merci de veiller à la remplir le plus précisément possible.

Identité du porteur du projet

☐ association ☐ établissement scolaire ☐ collectivité territoriale

☐ ministère et service déconcentré

☐ autre, préciser :

Nom de la structure : .....
Adresse :.....
CP :..... Ville : .....

Courriel :
Site internet :

Contact
Nom : Prénom :
Age (si moins de 25 ans) :

Téléphone : Portable :
Courriel :

Présentation du projet

Titre du projet : .....

Thématique(s) [1] : .....

Type d'action [2] : .....

Nombre de participants à l'organisation du projet : .....
dont jeunes de moins de 26 ans : .....

Nombre de personnes attendues :……

1 - OBJECTIFS ET PUBLIC(S) VISE(S) :

.....
.....
.....
.....

2 - ACTIVITE(S) PROPOSEE(S) :

.....
.....
.....
.....

3 - DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

.....
.....
.....
.....

4 – MODALITES DE PATICIPATION DES JEUNES :

.....
.....
.....
.....

5 – PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION EUROPEENNE DE LA CAMPAGNE :

.....
.....
.....
.....

[1] - **diversité culturelle - droits de l'homme - lutte contre la violence, le racisme et l'intolérance – participation des jeunes – autre (précisez)**

[2] - **manifestation festive (concert, spectacle vivant, rencontre sportive….), rencontre-débat, conférence, formation, création culturelle, action de solidarité…**

6 – SUITES ENVISAGEES AU PROJET :

……
……
……
……

7 –DATE (S) DE REALISATION (jours/mois/année) :

……

8 – LIEU DE REALISATION (adresse complète) :

……
……

9 – PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S) : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez leurs noms : ……
……
……
……
……

PLUS D'INFORMATION POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE PROJET :

Dossier de presse ☐ Oui ☐ Non

Photos du visuel de l'action (affiche, dépliant, logo) disponible en format jpeg 300 DPI ou pdf ☐ Oui ☐ Non

Lien exact URL si l'information figure sur un site internet :

Conditions d'inscription du projet sur le site internet tousdifferentstousegaux.fr

Transmission impérative par messagerie et en un seul envoi de :

- la déclaration d'adoption de la charte
- la fiche projet dûment remplie
- le visuel de l'action, s'il existe

à l'adresse suivante : contact@tousdifferentstousegaux.fr

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« tous différents, tous égaux »

Annexe 3

Accord de labellisation

Label délivré à :

Vous avez souhaitez participer concrètement à la campagne « tous différents, tous égaux » organisée à l'initiative du Conseil de l'Europe pour la diversité, les droits de l'Homme et la participation des jeunes.

Le comité national de campagne (CNC) prend acte de votre adhésion aux valeurs et aux objectifs de la Charte nationale.

Après examen de votre projet « titre ……. », le CNC a le plaisir de vous accorder le label « tous différents, tous égaux ». Ce label constitue une reconnaissance de la qualité de votre action.

Fait à : le

Pour le Comité national de campagne
Identité de la structure labellisatrice

Campagne 2006-2007 du Conseil de l'Europe
« tous différents, tous égaux »

Annexe 4

Les supports de communication de la campagne

Votre projet vient de recevoir le label « tous différents, tous égaux ».

Le Comité national de campagne met à votre disposition :

- Le logo de la campagne à utiliser sur les supports de communication de votre projet
- Des affiches, des autocollants et des objet promotionnels à retirer dans la limite des stocks disponibles auprès de la structure qui vous a labellisé
- Le site internet www.tousdifferentstousegaux.fr pour toute information sur le déroulement de la campagne en France et en Europe.

  Afin de donner un maximum de visibilité à votre projet, le CNC s'engage à le présenter dans la rubrique des évènements du site français ainsi que dans la rubrique correspondante du site européen de la campagne www.alldifferent-allequal.info.